

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.  
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE OFFICIELLE

ALBERT I<sup>er</sup>

PAR LA GRACE DE DIEU  
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

L'article 3 de l'Ordonnance Souveraine du 23 juin 1894, instituant la taxe du « tout à l'égout », demeure abrogé.

ART. 2.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Château de Marchais, le vingt-six décembre mil neuf cent huit.

ALBERT.

Par le Prince :

Pour le Secrétaire d'Etat,  
Le Conseiller d'Etat délégué,  
E. BERTHET.

Par Ordonnance Souveraine en date du 1<sup>er</sup> janvier 1909, M. Adolphe Fuhrmeister, Secrétaire particulier de S. A. S. le Prince, est nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

## PARTIE NON OFFICIELLE

S. A. S. le Prince Souverain a daigné adresser à M. le Maire de Monaco la lettre suivante :

Paris, le 30 décembre 1908.

Mon cher Maire,

Devant l'extension continuelle des affaires de la Principauté, j'ai cherché le moyen qui pouvait permettre d'y associer certains Monégasques d'une intelligence cultivée ou d'un esprit sage, et l'heure m'a semblé venue de réaliser ce projet.

Mais une telle mesure exige beaucoup de prudence chez ceux qui en sont l'objet, car les affaires de notre pays, favorisé plus que tout autre, peut-être, par la fortune, sont visées par des ambitions injustifiables auxquelles se joignent les rancunes suscitées par d'inévitables déceptions. Et, s'il faut savoir défendre son intérêt, il ne faut pas mépriser celui de ses voisins : une grande solidarité s'impose aux cités de la « Côte d'Azur ». Dans la fiévreuse activité des compétitions et des luttes, on doit aussi être en garde contre la tentation fréquente d'attribuer à d'autres la responsabilité de ses propres fautes; et l'oubli des services rendus est toujours impardonnable.

Ici nous n'oublierons pas les heureuses dispositions qui ont aidé à créer un port magnifique, des institutions sanitaires en avance sur celles de toute

l'Europe et le plus remarquable théâtre du monde; à fournir une eau irréprochable souhaitée depuis cinquante ans; à fixer à Monaco le développement de grands progrès modernes tels que l'automobilisme nautique et l'aviation: en un mot, à donner à la Principauté un relief hors de mesure avec les limites de son territoire.

Et si un ralentissement est survenu dans le mouvement de nos affaires, il faut savoir reconnaître que, sans parler des oscillations de la vogue et de la mode qui portent les hivernants tantôt sur un point tantôt sur un autre, il est dû surtout à une exploitation excessive des visiteurs étrangers: dans ce pays sans impôts, on a rendu la vie plus chère que partout ailleurs!

Je réclame le dévouement des membres de la Commission Communale pour éclairer leurs compatriotes sur certaines théories fausses d'exclusivisme incompatibles avec les idées modernes, et sur le danger des conseils violents; pour m'aider à accomplir tous les projets établis dans mon esprit en vue d'augmenter le bien-être de notre pays, ce qui exige beaucoup de calme et de jugement.

Je compte aussi sur votre concours, mon cher Maire, pour resserrer les liens et augmenter l'union entre les Communes de la Côte d'Azur, but que j'ai toujours considéré comme essentiel à la prospérité générale; car leurs qualités individuelles constituent un ensemble qui donne aux différentes classes et nationalités des visiteurs les satisfactions qu'elles cherchent.

Recevez, mon cher Maire, l'assurance de mes sentiments affectueux.

ALBERT.

En même temps qu'il a décidé d'augmenter le nombre des membres de la Commission Communale, S. A. S. le Prince a également résolu d'adjoindre aux différents Comités administratifs soumis au renouvellement quelques personnalités nouvelles choisies dans la partie la plus éclairée de la population.

Les Ordonnances Souveraines portant ces différentes nominations seront rendues incessamment et seront publiées dans le prochain numéro du *Journal de Monaco*.

D'ailleurs, Son Altesse Sérénissime a déjà décidé que la nouvelle Commission Communale sera installée le 14 janvier prochain par M. le Secrétaire Général faisant fonctions de Gouverneur Général, en présence de MM. les Conseillers privés Bernich et Mayer spécialement désignés par le Prince.

En conformité de la Décision Souveraine mentionnée dans le numéro du 22 décembre dernier du *Journal de Monaco*, Son Altesse Sérénissime a prescrit la nomination d'une Commission spéciale chargée d'étudier la révision des attributions de la Commission Communale.

S. A. S. le Prince a fait remettre à l'Ambassade d'Italie à Paris une somme de dix mille francs pour les victimes du tremblement de terre de la Sicile et de la Calabre.

## Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

M. Fr. Roussel, Secrétaire Général faisant fonctions de Gouverneur Général, vient de faire parvenir à M. le Maire de Monaco la note suivante :

5 janvier 1909.

Le Secrétaire Général faisant fonctions de Gouverneur Général a l'honneur de faire connaître à M. le Maire que S. A. S. le Prince a chargé la Commission Communale de constituer une Commission spéciale, présidée par lui, qui devra joindre ses efforts à ceux du Comité Italien, pour procurer aux victimes de la catastrophe de Calabre et de Sicile des secours efficaces et immédiats.

La Commission spéciale que M. le Maire présidera aura pour mission d'acheter chez les commerçants du pays des vêtements ou des vivres pour les sinistrés.

S. A. S. le Prince ouvre à cet effet un crédit de 5.000 francs, indépendamment de la somme de 10.000 francs que Son Altesse Sérénissime a fait remettre à l'Ambassadeur d'Italie à Paris.

En outre des dons particuliers en nature, la Commission pourra recueillir des dons en espèces, mais le Secrétaire Général appelle tout particulièrement l'attention de M. le Maire sur ce fait que les secours en nature paraissent en ce moment les plus utiles.

La Commission cherchera autant que possible, dans un bâtiment domanial, un local où seront centralisés tous les dons en nature recueillis dans la Principauté.

Son Altesse Sérénissime a en outre résolu que Son yacht *Princesse-Alice*, commandé par Son Aide de Camp, Capitaine de frégate d'Arodes de Peyriague, viendrait prendre à Monaco les dons en nature recueillis par le Comité Italien et la Commission, et les transporterait en Sicile ou à Naples.

Le Secrétaire Général  
faisant fonctions de Gouverneur Général,  
FR. ROUSSEL.

M. Roussel, Secrétaire Général faisant fonctions de Gouverneur Général de la Principauté, dès qu'il a eu connaissance de l'horrible catastrophe, qui a désolé la Sicile et la Calabre, s'est rendu au Consulat d'Italie où, en l'absence de M. Rosset, il a présenté à M. Calapaoli, gérant du Consulat, les condoléances du Gouvernement Princier et les sentiments de douloureuse sympathie de la population.

La Société des Bains de Mer a informé M. le Consul d'Italie à Monaco qu'elle met à la disposition du Comité, chargé de recueillir des secours en faveur des victimes du cataclysme, la somme de vingt-cinq mille francs.

M. le Président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer a résolu d'affecter les recettes des représentations du premier cycle de

la *Tétralogie*, qui doit être donné au théâtre de Monte Carlo du 26 au 31 janvier courant, au bénéfice des sinistrés de la Sicile et de la Calabre.

Le Bureau du Comité de Bienfaisance de la Colonie française, réuni sous la présidence de M. Marion, a décidé d'ouvrir une souscription dont le produit est destiné à secourir les victimes du tremblement de terre de Calabre et de Sicile. Cette souscription est ouverte, non seulement aux membres du Comité, mais encore à tous les Français habitant la Principauté.

Le Comité s'est inscrit lui-même en tête de la liste pour une somme de 1.000 francs.

Sur l'initiative de M. Zanolli, président du Comité de bienfaisance de la Colonie italienne, un Comité s'est constitué sous le nom de Comité de Secours en faveur des sinistrés de la Sicile et de la Calabre.

M. le Consul de France a reçu, à l'occasion du nouvel an, les membres de la Colonie française qui sont venus en grand nombre lui apporter leurs souhaits et le témoignage de leur attachement à leur pays.

De nombreuses personnalités de la Principauté s'étaient également associées à cette manifestation de sympathie à l'égard du Consul.

Au cours de la réception, des allocutions ont été prononcées par M. Marion, président du Comité de bienfaisance de la Colonie française et par M. le Consul de France.

M. Calapaoli, gérant du Consulat d'Italie, a reçu le 1<sup>er</sup> janvier, au siège du Consulat, les membres de la Colonie italienne.

Les lecteurs du *Journal de Monaco* trouveront ci-dessous avec intérêt le relevé des totaux des navires, des équipages, des tonnages et des recettes pendant les années 1904, 1905, 1906, 1907 et 1908, établi par les soins du bureau de la Marine :

Année	Navires	Equipages	Tonnages	Recettes
1904	612	5.962	45.074	2.366 fr 65
1905	828	9.806	81.855	2.684 fr 15
1906	862	10.392	89.789	2.869 fr 50
1907	776	10.321	96.682	3.311 fr 20
1908	689	7.774	101.775	5.418 fr 10

Mercredi soir, les membres de l'Association Amicale des anciens Elèves des Frères des Ecoles Chrétiennes ont organisé une charmante fête pour remettre à leur président, M. Cioco, les insignes en brillants de la Croix de Saint-Charles. La réunion, qui a eu lieu dans le préau de l'Ecole de Monaco, était rehaussée par la présence de S. G. M<sup>gr</sup> l'Evêque. La Société Philharmonique prêtait son gracieux concours. Des allocutions ont été prononcées par M. Bérenger, vice-président de l'Association, M. Charles Tobon, le Frère Directeur des Ecoles de Monaco, M. Cioco et Monseigneur du Curel.

Un agréable concert a terminé cette soirée.

#### TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

Dans son audience du 31 décembre 1908, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

A. G., né à Alba (Italie) le 12 mai 1863, manoeuvre à Monaco, trois jours de prison, pour ivrognerie ;

C. J., né à Dolceacqua (Italie) le 27 novembre 1889, tailleur d'habits, sans domicile fixe, quatre mois de prison, pour vol et vagabondage.

## LA PÊCHE DANS LES ABIMES

Conférence faite à la Sorbonne

par

S. A. S. LE PRINCE ALBERT I<sup>er</sup>

(Suite et fin).

NASSES.

Mais j'ai pensé, dès le commencement de mes recherches, que la variété des moyens de capture employés faciliterait l'extension de nos connaissances en biologie marine ; effectivement, le chalut, unique appareil de pêche descendu jusque là aux profondeurs, ne s'adresse qu'à une catégorie d'animaux indolents ou mal pourvus de moyens de locomotion, incapables de fuir le filet grossier, espèce de sac trainé sur le fond ; et j'ai compris qu'au fond des abîmes beaucoup d'êtres encore ignorés devaient lui échapper. C'est pourquoi j'ai d'abord songé aux nasses, à ces engins qui attirent avec une amorcée des animaux voraces et les retiennent malgré leur agilité ; il me paraissait vraisemblable, d'ailleurs, que ceux-ci, très souvent astreints au jeûne par la rareté des aubaines dans un milieu relativement peu fréquenté, visiteraient volontiers mes pièges. C'est bien ce qui est arrivé, et les nasses ont regorgé de captifs dès leurs premières descentes aux profondeurs.

Après quelques tâtonnements, j'ai adopté la forme polyédrique parce que, si l'appareil gagne un fond rocheux irrégulier, il peut sans inconvénient s'y poser sur l'une ou l'autre de ses faces, glisser ou se retourner : toujours au moins une de ses deux entrées restera dégagée. Autrefois je descendais au bout de son câble la nasse lestée avec quatre sacs de pierres ; maintenant je préfère un autre procédé suivant lequel cet engin, traversé par le câble, glisse tout le long de celui-ci dès qu'on l'abandonne à lui-même. Pendant cette descente qui dure environ vingt minutes pour chaque mille mètres de profondeur, on détache de la bobine la section correspondante du câble et on la rattache à une forte bouée, capable de porter toute la longueur immergée, et qui, visible jusqu'à six ou sept milles, permettra de le retrouver et, moyennant des manoeuvres inverses, de le rentrer à bord. Avec l'ancien système, la nasse, qui se trouve déjà sur le fond pendant qu'on exécute le transfert du câble, risque d'être crevée sur les roches du fond, par le trainage que lui fait subir la dérive du navire, ou bouchée par de la vase.

Ces appareils m'ont fourni, jusqu'à 6.000 mètres, l'extrême limite des profondeurs océaniques que j'ai explorées, une quantité d'animaux nageurs ou marcheurs nouveaux ou très rares ; ceux-ci me parviennent d'ordinaire en parfait état de conservation puisque, favorisés sur leurs camarades du chalut qui éprouvent des meurtrissures graves dans un trainage brutal, ils font leur voyage à l'abri des accrocs et des heurts. Aussi les détériorations qu'ils présentent ne peuvent-elles provenir que de deux causes : la décompression qui, en dilatant les gaz contenus dans leurs tissus ou leurs organes, fait éclater ceux-ci ; ou bien la voracité de certains compagnons de captivité, que le péril commun n'a pas calmée.

Les nasses constituent encore un excellent moyen pour se faire une opinion sur l'importance numérique de certaines espèces dans une région donnée. C'est ainsi qu'un poisson, très rare dans les collections lorsque j'ai commencé mes recherches, le Simenchelys, m'est arrivé souvent au nombre de plusieurs centaines dans un seul de ces appareils ; de même pour diverses espèces de crustacés ou pour d'autres groupes.

Les nasses, construites très simplement avec du filet tendu et fixé sur des lattes de bois, sont démontables et leurs éléments peuvent s'emma-

gasiner en très grande quantité sur un navire de petite taille. Elles peuvent même être construites à bord sans aucune difficulté.

PALANCRS.

Un autre engin très employé par les pêcheurs, le plus ancien de tous peut-être, l'hameçon, n'avait, lui non plus, jamais servi pour les recherches scientifiques, bien qu'à, sur un point de la côte portugaise, à Sétubal, et de temps immémorial, des pêcheurs aient recours à lui pour prendre jusque vers 1200 mètres certains squales dont le foie fournit une huile commerciale.

J'ai exploré les grandes profondeurs, sans dépasser trois mille mètres, avec des palanques qui sont de longues lignes sur lesquelles on fixe un plus ou moins grand nombre d'hameçons, à deux ou trois mètres les uns des autres. La principale difficulté de l'opération consiste à éviter que cette longue descente fasse tomber la ligne en paquet sur le fond ; mais les pêcheurs de Sétubal ne la subissent pas grâce à un armement spécial qui leur permet d'employer des lignes extrêmement longues dont un bout touche déjà le fond de la mer quand le palanque n'est pas encore déroulé ; une embarcation peut ainsi l'étendre régulièrement. La descente de nos palanques scientifiques constituerait une opération un peu compliquée pour un grand navire s'il fallait procéder ainsi, et j'ai imaginé un système beaucoup plus simple.

Notre palanque ne porte que 150 hameçons environ, et on fait couler l'un de ses bouts le long du câble de sondage préalablement mouillé comme si on voulait sonder ; un cadre métallique muni de quatre galets et dans lequel on a passé ce câble facilite le glissement et s'arrête au fond sur le plomb sondeur dont les dimensions ne le laissent pas passer. Il ne reste plus, pour rentrer l'appareil après un stationnement d'une heure, qu'à relever le câble de sondage. Pour que le palanque arrive bien étalé sur le fond sans risquer de former un paquet, on fixe à son extrémité libre un plateau métallique divergent dans un plan vertical, qui agit comme un plateau de chalut avec une tendance à toujours s'écarter : c'est un vrai cerf-volant. Une embarcation développe le palanque à la surface de la mer en s'éloignant du navire et, quand elle est parvenue au bout de sa course qui est de 300 mètres environ, elle fait un signal pour annoncer que tout est prêt ; à bord on répond par un coup de sifflet et aussitôt le palanque est lancé par ses deux bouts simultanément : celui qui coule le long du câble entraîne l'engin tandis que, à l'autre bout, le cerf-volant maintient ce dernier en tension. Une petite dérive du navire ne peut que favoriser le travail de cet engin, si le fond n'est pas dur.

LUMIÈRE ELECTRIQUE.

Voilà bien longtemps que les pêcheurs emploient la lumière d'un flambeau puissant pour attirer les poissons autour de leur embarcation pendant les nuits obscures et tandis qu'ils se tiennent prêts à les harponner avec une foëne. Jadis j'ai poursuivi des essais avec une nasse qui contenait une pile et une lampe électriques protégées contre l'invasion de l'eau par un système de ballon compensateur de la pression, imaginé par le D<sup>r</sup> Regnard. Mais certaines difficultés pratiques se rapportant à l'étanchéité du récipient m'ont fait abandonner cette voie sans qu'il ait été possible d'établir avec certitude l'action exercée sur les animaux jusqu'à une profondeur de trente mètres.

Maintenant j'applique le principe de l'attraction par la lumière aux animaux voisins de la surface, en suspendant, au-dessus de la mer et du haut du navire, une lampe électrique de 200 bougies recouverte par un réflecteur. Peu à peu des milliers de petits crustacés se réunissent dans la zone

éclairée, ensuite arrivent des hordes de petits poissons et enfin, quelquefois, des animaux plus importants, des Céphalopodes notamment, traversent dans un raid vertigineux toute cette foule de curieux.

En ce qui concerne les petits animaux, on les prend comme on veut avec un haveneau, sorte d'épuisette semblable à un filet pour la capture des papillons ; souvent on attrape de même quelque petit poisson ébloui, mais rarement on peut saisir des animaux plus gros. Aussi, bien que de temps en temps je mette en pratique ce système au milieu de l'Océan, par une belle nuit de calme, je ne le fais pas couramment à cause de l'absence d'un bon moyen pour capturer les animaux importants attirés.

#### HARPON.

Parmi les engins qui m'ont procuré les pièces les plus intéressantes, il faut compter le harpon ; je l'ai beaucoup employé depuis que, les hasards de la navigation m'ayant fait assister à la prise d'un cachalot par des baleiniers açoréens, j'ai trouvé dans l'estomac de ce cétacé plusieurs Céphalopodes nouveaux ou d'une extrême rareté. Une aubaine si remarquable provenait du fait que les cachalots se nourrissent à peu près uniquement de ces animaux dont l'habitat est fixé à des niveaux intermédiaires. Nous ne connaissons, d'ailleurs, aucun autre moyen de les obtenir, car ils sont de puissants nageurs et les seuls filets, qui nous en procureraient sans doute, devraient avoir de telles dimensions que, jusqu'ici, je n'ai pas cru pouvoir les utiliser avec un seul navire ; il faudrait trouver un autre État ou un particulier assez scientifique pour se joindre à ces grandioses tentatives. Aujourd'hui, malheureusement, les États préfèrent encore dépenser le plus clair de leurs ressources pour se disputer à coups de canon la vaine possession de tel ou tel territoire en attendant que d'autres sujets de querelle nés dans la politique viennent absorber l'épargne fournie par le travail honnête et intelligent. Quant aux possesseurs d'un navire de plaisance, à de rares exceptions près, ils se divisent en deux classes également indifférentes aux intérêts scientifiques : les vaniteux qui promènent leur luxe dans les centres où la mode trône avec son immense bêtise escortée de sa clientèle ridicule, et les ignorants qui passent en aveugles à côté des plus captivantes grandeurs de la nature sans comprendre les joies que l'esprit trouve à les analyser. Etant donné leurs habitudes, les cétacés sont mes auxiliaires les plus utiles pour l'étude de certains domaines océaniques, mais les circonstances m'obligent, hélas ! à les récompenser bien mal de cette collaboration, puisqu'elle débute, pour eux, avec un coup de harpon dans le dos et se termine avec l'ouverture et le pillage de leur estomac.

Afin d'utiliser les occasions assez fréquentes pour nous qui errons pendant des semaines entières sur l'Océan, j'ai doté mon navire du matériel nécessaire à la chasse des plus grands cétacés et j'ai enrichi mon équipage d'un baleinier écossais qui m'a familiarisé avec la connaissance de son métier parfois un peu rude. Trois embarcations rapides et très fortes équipées dans leurs moindres détails avec une minutie qui a pour but de réduire autant que possible les risques encourus dans l'attaque de ces animaux et d'assurer leur capture ; 3000 mètres de ligne partagés entre les trois baleinières ; un canon harponneur, des lances spéciales et plusieurs années d'apprentissage : voilà ce qu'il faut pour réussir dans ces entreprises que peu de personnes favorisent de leur pratique. Bien entendu il convient à celles-ci de ne pas ignorer la natation, car un cétacé moyen, de dix ou quinze mètres, culbute sans peine, avec un frôlement de nageoire ou de queue le chétif

canot qui l'attaque sans observer toutes les règles du métier. Et si le baleinier s'en prend à des animaux de 20, 30 ou 35 mètres, tels que les cachalots, il peut même avoir son embarcation broyée dans les mâchoires du monstre. Mais que ne ferait-on guidé par une passion quelconque !

## LA VIE ARTISTIQUE

### THÉÂTRE

La troupe de comédie du Casino, avant de céder la place aux acteurs du Théâtre Français, a donné deux représentations de *Lysistrata*, la comédie librement imitée d'Aristophane par Maurice Donnay. C'est une œuvre de jeunesse de l'auteur d'*Amants* et l'influence du « Chat Noir » s'y fait encore trop directement sentir. L'esprit s'y réduit souvent à de faciles anachronismes de lycée. Mais on y goûte aussi le charme de cette gaminerie nonchalante et frondeuse qui donne un attrait si particulier au théâtre de Donnay.

Malheureusement l'adaptation française est pleine d'allusions aux événements du temps qui, quinze ou vingt ans plus tard, demeurent lettre morte pour le public. Lors de la première représentation, on sortait à peine de la période troublée du boulangisme et Renan était le maître des esprits. Qui donc, l'autre jour, songeait encore au brave général, en voyant le panache resplendissant du brillant et bel Agathos, ou au souriant auteur des « Dialogues Philosophiques », en écoutant la dialectique spécieuse de l'indulgent Phidon.

Sans pouvoir rivaliser avec la glorieuse distribution de la création à l'Eden et de la reprise au Vaudeville, l'interprétation a été généralement fort bonne. M<sup>me</sup> Franquet, spécialement engagée, a la beauté de la statuaire grecque. Elle a paru un peu majestueuse dans un rôle dont il n'aurait pas fallu laisser oublier le côté fantaisiste et parodique. M<sup>me</sup> Barethy a été une délicieusement souple et perverse Salabaccha ; M<sup>me</sup> Simone Charlier, une amusante Lampito ; M<sup>me</sup> Goldstein s'est montrée ingénue et curieuse à souhait dans le rôle de Callyce. M. Lamothe a été un bel et chaleureux Agathos, mais il porte mieux la jaquette que la chlamyde. Le reste de l'interprétation n'a mérité que des éloges.

La Comédie-Française a donné, pour ses débuts de cette année à Monte Carlo, une reprise de la *Tour de Nesle*. Il faut reconnaître que le public a fait bon accueil au drame de Dumas père. Il n'a pas semblé trop vivement choqué par l'in vraisemblance des situations, la grossièreté des moyens, l'absurdité des caractères. Il a eu le courage d'écouter et même d'applaudir les apostrophes les plus déclamatoires et les plus vaines, les tirades les plus emphatiquement banales. Il a paru s'intéresser au sort de Marguerite de Bourgogne, de Buridan et de Gaultier d'Aulnay. Brave public !

Il ne s'étonne pas que Marguerite consacre ses nuits à la plus crapuleuse débauche et ses jours à l'amour le plus chaste et le plus pur, ni que cette aimable fille, qui fit assassiner son père et donna l'ordre de tuer ses deux enfants, sente tout à coup son cœur déborder d'amour maternel. Guignol est d'une psychologie pénétrante auprès de Dumas père. Tous ces personnages ne sont ni vivants ni viables. Ce sont de bruyantes et grandiloquentes marionnettes. Mais le spectateur se laisse prendre au mouvement qui les agite et oublie qu'elles n'ont pas la vie.

C'est là tout l'art du vieux Dumas, si l'on peut appeler cela un art. Il n'était pas néanmoins sans intérêt de procéder à cette exhumation et l'on doit savoir gré au théâtre de Monte Carlo de nous y avoir conviés.

M. Albert Lambert a joué Buridan avec la belle fougue romantique qui convenait. M. Sylvain a été solide et consciencieux, comme à son ordinaire, dans le rôle d'Orsini. M. Fenoux a donné une belle allure à Gaultier d'Aulnay. Madame Sylvain, en Marguerite de Bourgogne, portait des toilettes vraiment royales.

Il faut louer tout particulièrement les magnifiques décors brossés par le maître Visconti.

### CONCERTS

L'ouverture d'*Iphigénie en Aulide* a produit, comme d'usage, au début du dernier concert, une grande impression. Elle peut d'ailleurs à bon droit passer pour la meilleure de celles qu'écrivit Gluck.

La *Symphonie en Sol mineur* de Mozart a été conduite par M. Jehin avec un tact, une compréhension artistique qui ont valu au distingué chef et aux interprètes des bravos enthousiastes. Cette œuvre, en effet, dissimule, sous son apparente simplicité de lignes, de considérables difficultés qui exigent une exécution parfaite. Celle de l'*andante* a été tout particulièrement remarquable.

La *Psyché* de César Franck est un poème musical de volupté éthérée et de mystique fervor. On n'en a entendu jeudi dernier que deux parties, le *Sommeil de Psyché* et *Psyché et Eros*. Il est à souhaiter qu'on puisse entendre, en son entier et avec les chœurs qu'elle comporte, cette œuvre admirable.

L'*Apprenti Sorcier*, le pittoresque et savoureux scherzo de Paul Dukas, a pris place au répertoire des grands concerts classiques. C'est une page profondément originale, brillamment colorée dont le succès est toujours très vif.

Le prélude du *Déluge*, le grandiose oratorio de Saint-Saëns, a mis une fois de plus en valeur le beau et solide talent de M. Corsanego.

Enfin la *Huldigungs Marsch* de Wagner a terminé le concert sur une belle envolée.

### CERCLE DES ETRANGERS DE MONTE CARLO

Jeudi 7 janvier, à 2 h. et demie

#### 8<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. L. JEHIN

*Le Retour au Pays* (Overture)..... Mendelssohn.  
Thème et variations du 5<sup>e</sup> *Quatuor*... Beethoven.  
*Symphonie inachevée en Si mineur*.. Schubert.  
*L'Enchantement du Vendredi-Saint*. Wagner.  
(Parsifal).  
*Symphonie Fantastique* (en 5 parties). Berlioz.

### TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi 6 janvier. — *Prix d'Eze*, 500 francs.  
Vendredi 8 janvier. — *Prix Curling*, 1,000 francs.  
Lundi 11 janvier. — *Prix Hall*, 1,000 francs.  
Mercredi 13 janvier. — *Prix Journal*, 1,000 francs.  
Vendredi 15 janvier. — *Prix Moncorgé*, 1,000 francs.  
Lundi 18 janvier. — *Prix Grasselli*, 1,000 francs.

## LE JOUR DE L'AN

### Les mensonges des coutumes

Y a-t-il au monde dogme plus ancré dans les esprits que le rite du jour de l'an ?

Que l'on pense blanc, que l'on pense noir, que l'on soit conservateur ou anarchiste, tout le monde ce jour-là, vit dans une pensée commune : préparer des cadeaux, aller chez le confiseur, le fleuriste ou au bazar, faire des visites et se libérer au plus vite du tintouin de cette infernale journée.

Si quelque Asmodée enlevait les toits de nos maisons, il y verrait les gens les plus opposés de fortune, de situation et d'opinions, passer tous, joyeux ou résignés, sous les mêmes fourches caudines, tenant dans la main un sac de bonbons, une gerbe de fleurs ou quelque bibelot, et accomplissant la même cérémonie avec le même geste d'offrande et les mêmes paroles consacrées.

En vérité, comment le ciel peut-il s'y reconnaître dans cet amas de vœux formulés de la même façon, mais terriblement contradictoires ?

Car, enfin, les souhaits se gênent souvent entre eux, et la bonne et heureuse année de l'un n'est pas nécessairement la bonne et heureuse année de l'autre. L'histoire du bon paysan qui avait égaré sa bourse en est une preuve. Il avait perdu son argent en allant au marché et, en désespoir de cause, après toutes sortes de démarches infructueuses, il alla demander des prières à son curé pour l'aider à le retrouver.

— Ah ! monsieur le curé, lui dit-il, si je le retrouve, je dirai que c'est le ciel qui me l'a rendu... C'est ça qui vous fera du bien !

Et le curé, qui connaissait, sans doute, le cœur humain, de répondre avec philosophie :

— Oh ! mon ami, laissez le ciel, qui ne peut rien y perdre en aucun cas.

— Comment cela ?

— Eh oui ! celui qui a trouvé votre argent aura peut-être pensé, lui aussi, que c'était le ciel qui le lui envoyait (1).

(1) Ann. milit., Jablonski, n° 138.

Le ciel aurait fort à faire s'il ne nous laissait à nous-mêmes le soin de réaliser la plupart de nos vœux ou tous ceux qu'on nous adresse. Nous nous souhaitons tant de choses que, dans le tas, il en est de possibles et qui finissent par arriver.

C'est au petit bonheur.

Il est aussi convenu que le jour de l'an a été créé tout exprès pour les enfants.

Le collège leur donne vacance; mais, de peur qu'ils n'en profitent pour prendre quelque repos, c'est à qui les traînera de maison en maison pour embrasser un oncle à héritage ou réciter des fables à une vieille cousine au vingtième degré!

Abreuvés de gâteaux, gavés de sucreries, on les couvre d'affreux livres rouges dorés sur tranches et de jouets à effet qui ne marchent jamais ou ne marchent un peu que pour faire un bruit infernal.

Il est entendu qu'ils ont passé une ravissante journée, qu'elle comptera dans leurs souvenirs d'enfant: elle comptera en effet, car ils ont été ce jour-là à l'apprentissage des hypocrisies de la vie!

Voyez donc après les fêtes ces mêmes gens, dont les mains étaient pleines de fleurs, les paroles enduites de miel, et qui couraient de par les rues, quels que fussent leur rang et leurs dignités, avec une poupée, un cheval mécanique ou un polichinelle dans les bras. Maintenant leur visage est tout changé, ils ont une mine sévère, un aspect rigide, et l'on dirait à les revoir qu'ils ont cassé leurs joujoux et s'en sont jeté les débris à la tête!

Ce ne sont plus les mêmes gestes, les bons gestes d'apaisement et d'oubli d'il y a seulement cinq ou six jours; non, les chevaux n'ont plus de mécanique, les poupées sont disloquées, les fondants ont fondu.

Et ce pauvre jour de l'an apparaît alors dans toute sa vérité, comme une fête superficielle et de commande, comme une idée sans suite et un jour sans lendemain.

Mais il fait partie de cet art de compliquer l'existence de l'embarrasser de multiples exigences, d'obligations menues, qui pèsent sur tous, petits et grands. Et avec une patience inaltérable nous accomplissons le même rite avec les mêmes gestes en tournant autour de la même assiette comme Cybèle devait tourner autour du soleil.

Notez que nul ne se fait illusion et que chacun est fixé sur la poignée de main, les sourires, les souhaits et les cadeaux qu'il donne ou reçoit.

C'est que seules les lèvres bougent en ce jour officiel et que le cœur figé par les gracieux sourires du visage reste muet. Il ne participe pas à la fête, car les vraies fêtes, les seules joies qui l'émeuvent, sont celles qu'il n'attend pas, que d'avance il n'a pas escomptées.

Pourquoi du reste nous saurait-on gré de nos attentions *circulaires*? Nos gestes se confondent ce jour-là avec mille autres gestes de même valeur; c'est l'anonymat du sourire!

Malgré tout, tandis que le temps nous entraîne dans sa course infinie, conservons nos gestes héréditaires, quelles qu'en soient la monotonie et la valeur superficielle.

Si un jour par an tout le monde chante les mêmes paroles sur le même air, ce n'est pas une raison pour nous priver de cette journée; la seule que nous nous soyons accordée pour être régulièrement aimables et sociables.

Félicitons-nous seulement qu'il n'y ait qu'un jour de l'an!

S'il y en avait deux, ce serait trop demander à la plupart des hommes, qui devraient forcer leur talent pour être pendant plusieurs jours de l'année ce qu'ils sont pendant un jour ou deux, et qui alors selon le poète, ne feraient plus rien avec grâce.

L'essentiel c'est de nous souhaiter quelque chose d'agréable au moins une fois par an, afin de nous montrer un peu plus charitables que d'habitude et de compenser, ne serait-ce que légèrement, l'égoïsme féroce dont nous faisons montre toute l'année.

Observons donc le rite traditionnel en toute cordialité et, s'il est possible, laissons un peu le cœur prendre part à la fête.

Dès lors la sincérité de nos vœux nous attirera des vœux semblables, dont sinon la réalisation, du moins les tendances, créeront pour nous une ambiance de bienveillance ou d'affection.

Et c'est là le souhait pour l'année nouvelle: *soyons sincères!*

L'égoïsme, l'hypocrisie, le mensonge, les petits talents d'esprit que méchamment on utilise contre l'un ou l'autre, n'ont au bout du compte jamais profité sérieusement à personne.

Invariablement ils se retournent tôt ou tard contre ceux qui les emploient et c'est la juste loi des compensations qui s'en charge.

Par la loyauté de nos souhaits, la sincérité de nos vœux, la bienveillance de nos cœurs, nous bâtissons autour de nous un mur invulnérable, contre lequel les tempêtes de la vie viendront se briser.

E. IZARD.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

(Première insertion)

Suivant acte sous signature privée en date à Monaco du 21 décembre dernier, M. Grosjean et M<sup>me</sup> veuve Baggio, négociants à Monte Carlo, ont acquis de M. Broc Martial le fonds de commerce de vins que celui-ci exploitait à Monte Carlo, maison Chevalier.

Avis est donné aux créanciers, s'il en existe, d'avoir à faire opposition entre les mains de M<sup>e</sup> Tobon, huissier à Monaco, dans les dix jours à partir de la date de l'insertion qui fera suite à la présente.

Monaco, le 5 janvier 1909.

Etude de M<sup>e</sup> Lucien LE BOUCHER,  
docteur en droit, notaire,

41, rue Grimaldi, Monaco.

### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

(Première insertion)

Suivant contrat reçu par M<sup>e</sup> Lucien LE BOUCHER, docteur en droit, notaire à Monaco, le vingt-quatre décembre mil neuf cent huit, M<sup>me</sup> Louise-Léonie Faure-Decamps, rentière, demeurant à Monaco, boulevard de l'Ouest, n° 35, veuve en premières noces de M. Edouard-Henri-Justin Dentu, et en secondes noces de M. Oswald du Ferry du Pommier, a vendu à M. Emile Auzello, négociant, demeurant à Monaco, boulevard du Nord, le fond de commerce dénommé Sporting Garage, ayant pour objet la vente, l'achat, la location et le garage d'automobiles, et tous objets concernant ce genre de sport, qu'elle exploitait à Monaco, section de Monte Carlo, dans l'ancien Marché central de Monte Carlo.

Avis est donné aux créanciers de M<sup>me</sup> Vve de Ferry du Pommier, s'il en existe, de faire opposition sur le prix de la vente, avant l'expiration d'un délai de dix jours, à compter de la date de l'insertion qui fera suite à la présente, au domicile à cet effet élu à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Lucien Le Boucher, notaire, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux.

Monaco, le 5 janvier 1909.

L. LE BOUCHER.

Etude de M<sup>e</sup> Lucien LE BOUCHER,  
docteur en droit, notaire,

41, rue Grimaldi, Monaco.

### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

(Deuxième insertion)

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Lucien LE BOUCHER, docteur en droit, notaire à Monaco, le vingt et un décembre mil neuf cent huit, M. Dominique Gigliozzi, cafetier et restaurateur, et Madame Marie Limoni, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, section de Monte Carlo, villa Marcel, ont vendu à Madame

Louise Piatti, sans profession, épouse de M. Joseph Giaccheri, négociant, demeurant ensemble à Monaco, rue Saige, n° 10, et Mademoiselle Adélaïde Pesce, sans profession, demeurant à Monaco, rue Saige, n° 10, ayant acquis conjointement et indivisément à raison de moitié chacune:

Le fonds de commerce de buvette et restaurant dénommé « Gigliozzi Bar Restaurant » et avant « Bella Roma » et « Bar Marseillais » qu'ils exploitaient à Monaco, section de Monte Carlo, avenue Saint-Laurent, villa Marcel.

Avis est donné aux créanciers de M. et Madame Gigliozzi, s'il en existe, de faire opposition sur le prix de la vente avant l'expiration d'un délai de dix jours à compter d'aujourd'hui, au domicile à cet effet élu à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Le Boucher, notaire soussigné, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux.

Monaco, le cinq janvier mil neuf cent neuf.

L. LE BOUCHER.

Etude de M<sup>e</sup> Lucien LE BOUCHER,  
docteur en droit, notaire,  
41, rue Grimaldi, Monaco.

### PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant contrat reçu par M<sup>e</sup> Lucien LE BOUCHER, docteur en droit, notaire à Monaco, le trois décembre mil neuf cent huit, transcrit au bureau des hypothèques de Monaco, le quinze décembre suivant, vol. 107, n° 21;

M. Raoul Lefebvre, propriétaire, et M<sup>me</sup> Marcelle-Marie Prévost, son épouse, demeurant ensemble à Paris, rue Marguerite, n° 12, et M<sup>me</sup> Marie-Marguerite Dambricourt, propriétaire, veuve de M. Alfred Liévin-Verley, demeurant à Monaco, rue Grimaldi, ont vendu à Son Altesse le Prince Ladislao Odescalchi, demeurant à Rome, palais Odescalchi, place SS. Apostoli:

Une villa avec jardin attenant, appelée *Villa Dolce*, située à Monaco, section de la Condamine, rue Grimaldi, n° 55, le tout de la contenance approximative de huit cents mètres carrés, cadastré n° 172 r section B et confrontant dans son ensemble: du nord, un jardin sur lequel est élevé un petit pavillon restant appartenir aux vendeurs; de l'est, à la place Sainte-Dévote; du sud, la rue Grimaldi; de l'ouest, une villa avec jardin, dénommée *Villa Fedeltà*, restant la propriété des vendeurs.

Cette vente a été faite moyennant le prix principal de cent quatre-vingt-cinq mille francs payé comptant.

Pour l'exécution du contrat, les parties ont fait élection de domicile à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Le Boucher, notaire.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur l'immeuble vendu, des inscriptions d'hypothèques légales, de requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, sous peine de déchéance.

Une expédition du dit contrat de vente a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco aujourd'hui même.

Monaco, le cinq janvier mil neuf cent neuf.

Pour extrait:

Signé: L. LE BOUCHER.

### APPRETEUSE est demandée à la TEINTURERIE de PARIS

A. Crémieux, 25, boul. du Nord, à Monte Carlo.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes:

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix: 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix: 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares. et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

### Bulletin des Oppositions sur les Titres au porteur.

TITRES FRAPPÉS D'OPPOSITION.	MAINLEVÉES D'OPPOSITION.	TITRES FRAPPÉS DE DÉCHÉANCE.
Exploit de M <sup>e</sup> Tobon, huissier à Monaco, 29 juillet 1908. cinquèmes d'actions Société des Bains de Mer et Cercle des Etrangers à Monaco: Numéros 917, 4665, 6887, 19418.		

### LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur: Montée de la Royana, villa André-Jeanne, 3, Condamine, et villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

Imprimerie de Monaco — 1909